



POMME DE TERRE

Fiche filière

À retenir

7,9 millions de tonnes récoltées (plants y compris)
2^e producteur européen
1^e exportateur mondial en frais
+ 454 millions d'euros



ORGANISATION

Le secteur de la pomme de terre en France se segmente en différentes filières ayant leur propre organisation :

- La filière plant de pommes de terre qui est représentée par la FN3PT (Fédération nationale des producteurs de plants de pomme de terre).
- La filière pomme de terre de consommation en frais qui regroupe la pomme de terre de conservation, la pomme de terre de demi-saison, ainsi que la pomme de terre nouvelle ou primeur. Cette filière est représentée par le CNIPT (Comité interprofessionnel de la pomme de terre) et la production est orientée vers le marché du frais.
- La filière féculé qui est représentée par le GIPT (Groupement interprofessionnel de la pomme de terre transformée). Le secteur féculé a longtemps fait l'objet d'une Organisation commune de Marché en Europe avec des outils de gestion du marché (prix minimum, contingents, primes aux producteurs, aux féculiers...). Ces dispositions réglementaires ont pris fin en 2012. La filière française a, depuis, mis en place un cadre contractuel renforcé pour gérer les conditions générales d'achat des pommes de terre destinées à l'industrie de la féculerie, au travers d'un accord interprofessionnel.
- La filière pomme de terre transformée qui est également représentée par le GIPT, dont la production se destine aux industries (frites surgelées, chips, purées déshydratées, etc...).



PRODUCTION

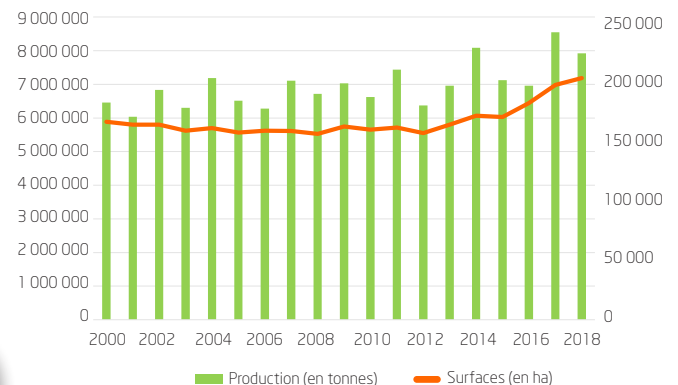
En 2018 :

- 23 000 exploitations produisent des pommes de terre
- 199 558 ha cultivés
- 7,9 millions de tonnes récoltées dont :
 - 684 000 tonnes de plants certifiés et dessus de plants
 - 957 000 tonnes de féculières
 - 253 000 tonnes de nouvelles ou primeurs
 - 5 966 000 tonnes de conservation et demi-saison

La France est en 2018, le 2^e producteur de l'Union européenne à 28, derrière l'Allemagne.

Source : Agreste, Eurostat, GIPT

Surfaces et volumes de production de pommes de terre en France



Source : Agreste, Eurostat, GIPT



TRANSFORMATION

Produits transformés à base de pommes de terre :

L'approvisionnement des usines françaises sur la campagne 2018/19 s'élève à 1 262 000 tonnes de pommes de terre dont :

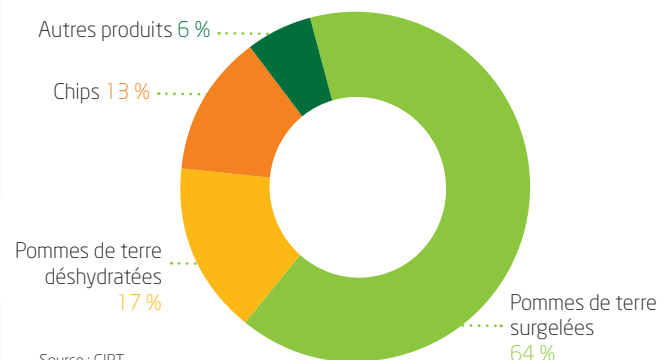
- 958 000 tonnes produites sous contrat,
- 152 000 tonnes achetées sur le marché libre
- 153 000 tonnes importées

Fécule de pommes de terre :

Sur la campagne 2018/19, on dénombre 1 286 producteurs sous contrat ; une livraison d'un volume autour de 1,3 million de tonnes de pommes de terre pour les deux usines françaises qui fabriquent 190 000 tonnes de féculé. En 2018, la féculé native est utilisée à 70 % par l'industrie agro-alimentaire, 24 % par la papeterie/cartonnerie et 6 % par la chimie/pharmacie.

Source : Insee - GIPT

Répartition des tonnages valorisés de pommes de terre transformées - campagne 2018/19



Source : GIPT



CHIFFRES D'AFFAIRES

En 2018, le chiffre d'affaires de la production de pommes de terre s'élève à 3,5 milliards d'euros.

Source : Insee - comptes de l'agriculture

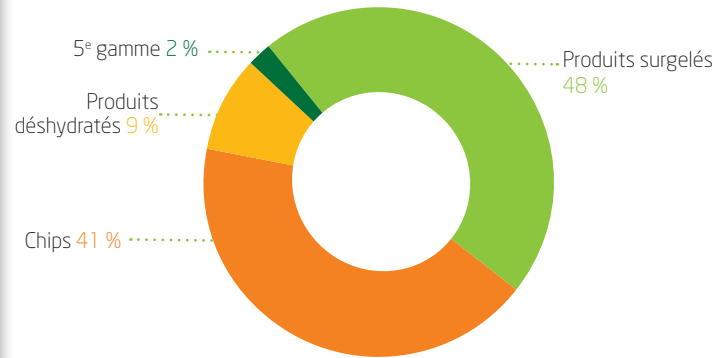


CONSOMMATION

- En 2018, les achats de pommes de terre à l'état frais des Français pour leur consommation à domicile est de 24 kg/an/ménage pour environ 24 € dépensés. La pomme de terre à l'état frais est consommée par 91 % des Français.
- En ce qui concerne les pommes de terre transformées, les achats des Français pour leur consommation à domicile est de 18 kg/an/ménage pour environ 29 € dépensés. La pomme de terre transformée est consommée par 94 % des Français.
- Les achats pour la consommation en restauration hors domicile s'élèvent à environ 474 milliers de tonnes (dont 19,4 % pour la pomme de terre fraîche, 60,5 % pour la pomme de terre transformée, 16,5 % pour la pomme de terre surgelée et 3,5 % pour la féculé).
- Sur la campagne 2018/19, pour les produits transformés à base de pommes de terre, la consommation apparente des Français s'est élevée à environ 2,1 millions de tonnes en équivalent pomme de terre fraîche.

Source : Panel Kantar pour FranceAgriMer, Cnipt, Gipt

Répartition des achats des ménages pour les produits transformés à base de pommes de terre en 2018/19 (en sommes dépensées)



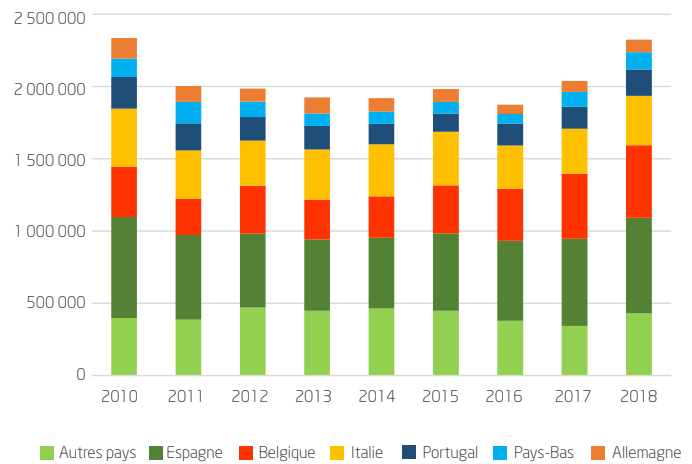
Source : Panel Kantar pour FranceAgriMer, Cnipt, Gipt



ÉCHANGES

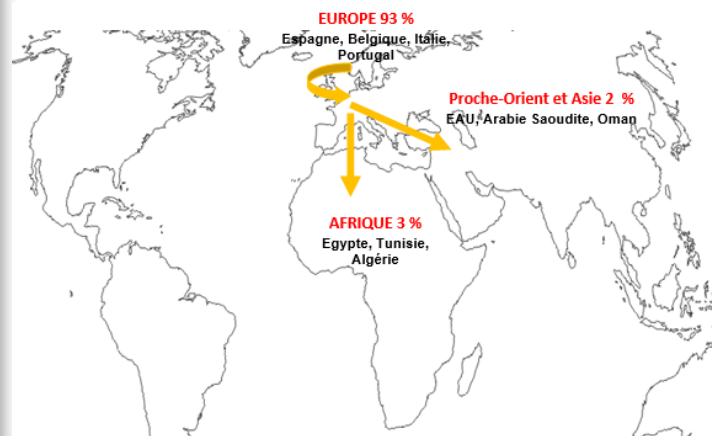
- Excédent** de + 454 millions d'euros pour les pommes de terre à l'état frais (plants compris) sur l'année 2018
- Déficit** de - 340 millions d'euros pour les produits transformés à base de pommes de terre en 2018
- La France est le 1^{er} exportateur mondial en volume de pommes de terre fraîches avec 2,3 millions de tonnes exportées en 2018 et le 2^e en valeur avec 547 millions d'euros. Cette très bonne performance à l'export s'explique en partie par la qualité de la production française qui répond aux standards de commercialisation de l'Europe (lavabilité, calibrage, conservation...) aussi bien pour le marché du frais que pour les industries (notamment belges et néerlandaises qui s'approvisionnent en France).
- Le plant de pommes de terre français s'exporte également très bien (2^e exportateur mondial) que ce soit au sein de l'UE ou vers les pays tiers. Le taux de certification officielle du plant français, qui s'élève à environ 85 %, place la France en 4^e position mondiale derrière les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. L'organisation de la filière française pour exporter est aussi à l'origine de ce très bon positionnement à l'export.
- La France est le 4^e exportateur européen de pommes de terre transformées en 2018 en valeur et le 6^e exportateur mondial. La France a importé près de 2,4 millions de tonnes de pommes de terre transformées (en équivalent pomme de terre fraîche) en 2018 pour près de 748 millions d'euros.
- La France exporte ses volumes en frais quasi-exclusivement vers l'UE : 98 % des volumes de pommes de terre primeur, 94 % des pommes de terre féculières, 97 % des pommes de terre de conservation. En revanche, elle exporte 49 % des plants de pommes de terre en dehors de l'UE (Tunisie, Égypte et Algérie notamment : 25 %).

Exportations françaises de pommes de terre à l'état frais (plants compris) par destination en tonnes



Source : Douane française

PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT (2018)



*Pomme de terre à l'état frais : de conservation, primeur, féculière, plants de pomme de terre
Source : Douane française